

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

A la Une :

Edition de novembre 2019

Page 1

- + Réunion publique
- + Cérémonie 11 Novembre
- + Conseil municipal
- + Bébés lecteurs
- + Mois sans tabac

Page 2-3

- + Assainissement individuel

Page 4

- + Stérilisation des chats
- + Conseillers Départementaux
- + Alzheimer
- + Mme Bellamy
- + Marché de Noël

Page 5

- + Théâtre
- + Piégeages
- + La Chorale

Page 6

- + Marché de Noël

Contact

Mairie de Courcoury

15b rue de la Liberté
17100 COURCOURY

Tél. : 05 46 93 18 23
mairie@courcoury.fr

REUNION PUBLIQUE

Sur la réalisation du diagnostic
des installations d'assainissement individuel

Vendredi 08 novembre 2019 à 18h30
Maison de la Seugne

Cérémonie du 11 Novembre



10 h 30 investiture des porte-drapeaux
à la Mairie

Suivi du départ du cortège vers le cimetière

11 h 00 cérémonie au cimetière

A l'issue de cette cérémonie,
un vin d'honneur sera servi dans la salle René Guillot

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 12 novembre à 20h00

Salle du conseil – Mairie de Courcoury

Ordre du jour principal : Arrêt du PLU

Bébés lecteurs

lundi 18 novembre
à 10h30

Bibliothèque Municipale
de Courcoury





COURCOURY

RÉUNION TECHNIQUE D'INFORMATION

Diagnostic des INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



Vous êtes propriétaire d'une habitation équipée d'une installation d'assainissement non collectif dont le dernier contrôle date de plus de 10 ans ?

Cette réunion vous concerne.

POURQUOI ?

Le rejet des eaux usées domestiques peut avoir des conséquences sur notre santé et sur notre environnement direct s'il n'est pas correctement traité par les installations d'assainissement non collectif. Les communes, par le biais du Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC), ont l'obligation de vérifier régulièrement le bon fonctionnement de ces installations.

COMMENT ?

Pour ce faire, Eau 17, exerçant la compétence SPANC sur votre commune, a missionné le bureau d'études NCA, qui interviendra sur prise de rendez-vous individuels, pour vérifier votre installation d'assainissement non collectif.

DANS QUEL BUT ?

Vous exposez les modalités de ce contrôle qui répond à des objectifs environnementaux et sanitaires. La visite du technicien de NCA portera sur la description des ouvrages, le fonctionnement actuel et les améliorations possibles.

Et bien entendu, répondre à toutes vos questions.

Le 08 Novembre 2019 à 18 h 30

MAISON DE LA SEUGNE

RÉUNION CO-ANIMÉE PAR EAU 17

ET LE BUREAU D'ÉTUDES NCA ENVIRONNEMENT



Le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel



• Contexte réglementaire des contrôles:

La Loi sur l'Eau et des milieux aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques.

Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).

• Le service Assainissement Individuel d'Eau 17 :

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Eau 17.

Eau 17 qui assure déjà depuis plusieurs années les vérifications des installations neuves, va donc procéder aux diagnostics de fonctionnement et d'entretien des systèmes existants avec le concours de la société NCA Environnement.

• Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien :

Les diagnostics seront organisés, en coopération avec la municipalité, afin de vérifier que le fonctionnement de l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuels ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique, et ne porte pas atteinte à la santé publique. En plus de l'aspect d'obligation légale, ces contrôles ont donc de réels objectifs environnementaux et sanitaires.

Ainsi, les techniciens de NCA Environnement, chargés du contrôle, procéderont à la vérification des installations chez les particuliers. Durant leurs visites, ils vont contrôler :

- l'état et l'accessibilité des ouvrages,
- l'écoulement des effluents,
- l'entretien des ouvrages.

Ils conseilleront les particuliers sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement et les aideront à maintenir, le plus longtemps possible, leurs installations d'assainissement en bon état de fonctionnement. La réalisation d'une mesure de la hauteur de boues dans la fosse permettra d'informer son propriétaire sur l'opportunité de programmer sa vidange.

En cas de nécessité, les techniciens de NCA Environnement en charge du contrôle assisteront également les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation de l'installation et listeront les travaux à réaliser.

À la suite du contrôle, les techniciens établiront un rapport sur le diagnostic de l'installation comprenant un schéma des dispositifs d'épuration des eaux usées domestiques. Ils y joindront également un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire. Conformément au Code de la construction et de l'habitat, ce rapport doit être annexé à l'acte de vente en cas de transaction immobilière. Cette mesure, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011, permet d'informer l'acquéreur de l'état du système d'assainissement.



Mesure de boues d'une fosse septique

• Le coût du contrôle:

Le contrôles de bon fonctionnement et d'entretien fait l'objet d'une redevance à la charge des propriétaires, en contre partie du service rendu, conformément à l'article R 2224-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le tarif 2019 pour ce contrôle est fixé à 110 € TTC.

Les contrôles de fonctionnement et d'entretien concerneront tous les immeubles produisant des eaux usées domestiques, non desservis par le réseau d'assainissement collectif et dont le dernier contrôle de l'installation date de plus de 10 ans.

Ces contrôles représentent une charge supplémentaire mais s'intègre dans une politique de développement durable. Ils permettent également d'assurer une certaine équité entre les habitants de la commune. En effet les propriétaires qui doivent se raccorder au réseau d'assainissement collectif supportent également des charges supplémentaires (travaux de raccordement au réseau, redevance d'assainissement collectif).

La campagne de contrôles des installations d'assainissement individuel existantes débutera en Novembre 2019.

Vos contacts :



Eau 17
Z.I L'Ormeau de Pied - 131 Cours Genêt
BP 50517
17119 SAINTES CEDEX
Internet : www.eau17.fr
Email : saintonge@eau17.fr



NCA Environnement
Parc Atlantique
3 Rue du Clos Fleuri
17100 SAINTES
Email : anc@nca-env.fr
Tel : 05 49 00 43 26

STERILISATION DE CHATS ET CHATTES

En partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis et avec la collaboration de l'association « l'Ecole du Chat Libre de Saintes »,

Une campagne de stérilisation de chats (et de chattes) errants ou abandonnés se déroulera sur notre commune

du 05 octobre 2019 au 31 décembre 2019
Tous les jours de la semaine de 8h00 à minuit.

L'association « l'Ecole du Chat Libre de Saintes » se tient à votre disposition pour toute information sur le déroulement de cette opération.

Le mot de vos Conseillers départementaux Sylvie MERCIER et Alexandre GRENOT

Le Département, fidèle partenaire du canton de Thénac

En cette rentrée scolaire, Sylvie Mercier et Alexandre Grenot souhaitent vous rendre compte des actions, conjuguées avec celle des Maires et des élus, en faveur du canton de Thénac. Depuis 2015, le Département de la Charente-Maritime a octroyé plus de 12 millions d'euros au profit du canton de Thénac, qui bénéficie de toute la dynamique départementale.

Chaque jour, vos élus départementaux œuvrent pour :

- Renforcer la solidarité active auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des plus fragiles,
- Accompagner les communes du canton en participant au financement des projets en faveur de la voirie départementale et communale, du patrimoine, des équipements sportifs et culturels,
- Soutenir les associations culturelles et sportives,
- Couvrir le territoire en Très Haut Débit d'ici 2021,
- Réhabiliter les bâtiments scolaires, les salles communales,
- Renforcer l'attractivité et participer au maintien des services au public ...

Les engagements de vos élus départementaux au service des Charentais-Maritimes

Sylvie Mercier, en charge de « l'inclusion numérique » travaille sur un plan d'actions afin de permettre à tous les Charentais-Maritimes l'accès aux démarches administratives qui se font aujourd'hui sur internet. Le Département, coordinateur des actions, fédère l'ensemble des acteurs concernés afin de renseigner, permettre l'accès et aider les personnes en difficulté face à l'utilisation du numérique.

Alexandre Grenot, en charge de la « citoyenneté » a lancé, cette année, un appel à projets auprès des associations pour récompenser tous les bénévoles qui animent le territoire. Plus de 90 associations ont bénéficié du soutien du Département. De plus, une plateforme numérique va prochainement être mise en place afin de répertorier l'ensemble des offres de stage à destination des élèves de 3^{ème}.

Cette rentrée est remplie de défis que vos élus départementaux s'efforceront de relever avec force et détermination.

Vous pouvez compter sur leur écoute et leur volonté d'agir à vos côtés !

Sylvie MERCIER
06 75 83 02 45
sylvie.mercier@charente-maritime.fr

Alexandre GRENOT
06 75 29 44 41
alexandre.grenot@charente-maritime.fr



Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir.

Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférents, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers l'Alzheimer. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine ».

Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Avec ce symbole, exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par Alzheimer.

Demandez-le gratuitement à l'association départementale :



France Alzheimer Charente Maritime
116, cours Paul Doumer à Saintes
Tél : 05 46 92 25 18

Email : francealzheimer17@gmail.com

Site internet : www.francealzheimer.org/charentemaritime/

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, activités physiques adaptées, etc. sur les différents secteurs du département (La Rochelle, Jonzac, Saintes, Surgères, Royan, Saint Georges de Didonne, Saint Pierre d'Oliéron)

N'hésitez pas à nous contacter !

CLAUDINE COUTURE

Rénovation de sièges et vêtements couture, retouches
12 chemin du Barrage 17100
COURCOURY

0611635573
technicuir17@free.fr

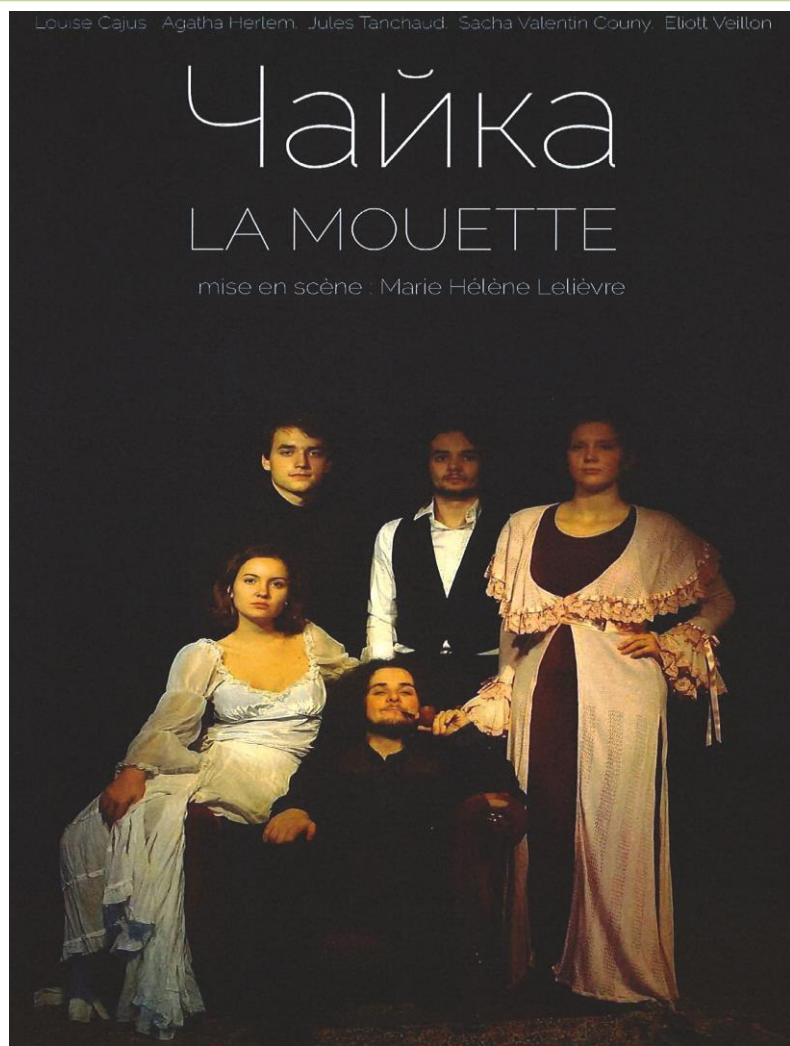


BELLAMY CLAUDINE SPÉCIALISTE DU CUIR

Artisan : siret 30348271200099



Vous souhaitez vendre des jouets
Inscrivez-vous sur le site de la Mairie de Courcoury ou téléphonez au 05.46.93.18.23
(Sous tivoili – non chauffé) 2€ la table de 2 mètres



Une troupe de théâtre de jeunes (dont une jeune de Courcoury) vous invite
le dimanche 24 novembre à 17H00

à venir voir leur pièce
« Je suis une mouette » de Tchekov

Salle Geoffroy Martel, à Saintes.
 Les bénéfices de cette représentation les aideront à financer leur voyage à Moscou, dans le cadre d'un festival francophone de théâtre.
Venez nombreux pour les encourager !



AVIS AUX USAGERS

Les usagers du fleuve CHARENTE sont informés que

la campagne de piégeage des ragondins

aura lieu

du PK 0 au PK 49
 de SALIGNAC-SUR-CHARENTE
 à SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE

du 14 octobre au 04 décembre 2019

Durant cette période, la présence des engins nautiques et des piégeurs pourrait occasionner quelques perturbations sur la voie d'eau.

Les usagers devront respecter le matériel mis en place

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Domaine Public Fluvial du Département de la Charente-Maritime au 05 46 87 88 67

COURCOURY

CONCERT des 10 ans de la Chorale

"le chant des champs"



Samedi 23 novembre 2019
Eglise St Martin à 17 H 30
Entrée Gratuite

COURCOURY

Place de la Mairie

dimanche 24 novembre

De 10 H à 18 H

Marché de Noël

et bourse aux jouets

PLUS DE 20 EXPOSANTS

JEUX POUR ENFANTS

PRESENCE DU PERE NOËL

Entrée Gratuite

Renseignements :

www.ville-courcoury.fr

Journée organisée par la Cour'Oie

